



Communiqué de presse: 7th Juin 2013

Consultation de l'URA sur les compteurs à prépaiement

L'Autorité de Régulation des Services publics (URA) a révisé son projet de décision sur l'adoption des compteurs à prépaiement pour les consommateurs d'électricité de Port-Vila. Ce nouveau programme offrira aux clients domestiques le choix d'opter pour un compteur à prépaiement s'ils le souhaitent.

Romney Marum, chef de projet pour l'URA, a déclaré: « Nous avons travaillé dur avec UNELCO ces derniers mois afin de nous assurer que le système proposé est sûr, équitable et juste pour les consommateurs d'électricité ». Le récent programme de consultations impliquait des réunions hebdomadaires du groupe mixte de travail URA - UNELCO.

L'URA va maintenant entamer une série de consultations publiques aux environs de Port Vila du 15 au 20 Juin 2013. M. Marum a ajouté : « Nous souhaitons maintenant avoir l'avis des consommateurs. Il y a certains aspects du programme qui sont assez complexes – aucun système n'est parfait ».

Les consultations publiques se tiendront à Eratap, Pango, Téoumaville, Mélé, Erakor, Freshwota, Blacksands et sur la scène du front de mer. Tous les consommateurs intéressés par le programme de compteurs à prépaiement sont invités pour en savoir plus sur ce système et faire des commentaires.

M. Marum conclut: « Tous les commentaires et informations que nous recevrons au travers de ces consultations nous aideront à finaliser notre décision concernant ce nouveau système. Nous encourageons toutes les personnes intéressées à venir assister à l'une de ces présentations et à partager leurs vues ».

Tous les détails concernant les consultations publiques sont disponibles auprès de l'URA au 23335, www.ura.gov.vu ou dans les locaux au rez-de-chaussée du bâtiment du VNPF.

À propos de l'Autorité de Régulation des Services

L'Autorité de Régulation des Services a été établie en vertu de la loi N.11 de 2007. L'Autorité agit indépendamment du gouvernement et son objectif premier est d'augmenter l'accès à des services en eaux et en électricité sûrs, fiables, et abordables, tout en protégeant les intérêts à long terme des consommateurs au Vanuatu. Dans le secteur de l'électricité, l'Autorité contrôle

les concessions opérées par l'UNELCO à Port Vila, Tanna et Mallicolo, et VUI Ltd à Luganville. De plus, l'Autorité gère les plaintes des consommateurs et conseille le Gouvernement sur les questions liées aux services en eaux et en électricité. L'Autorité est également en charge des révisions tarifaires établies par les contrats de concession et les législations pertinentes.

Contact :

Autorité de régulation des services publics

Téléphone: (678) 23335

Localisation: bâtiment de la Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu, rez-de-chaussée

Adresse postale: BP 9093 Port Vila VANUATU

Site internet: www.ura.gov.vu

Twitter: @URAvanuatu